



FORMULAIRE DE DEMANDE DE DEROGATION 2022 AIDE AUX PROJETS VACANCES (APV)

Les demandes de dérogation doivent être adressées lorsqu'un porteur de projets soumet un projet qui contrevient à un ou plusieurs critères d'éligibilité tel(s) que précisé(s) dans l'article 2 dans la convention de partenariat APV.

La soumission de demande de dérogation est organisée selon la procédure suivante :

1- Renseigner intégralement le formulaire de demande de dérogation :

- En amont du séjour,
- Renseigner toutes les rubriques.

2- Joindre toute annexe utile à l'instruction de la demande :

- Plans de financement,
- Copie des demandes d'aide / explications sur l'absence de sollicitation,
- Enjeux sociaux / personnels particuliers,
- ...

3- L'adresser à votre tête de réseau, pour transmission à l'ANCV

Attention : seules les demandes de dérogation intégralement renseignées, transmises 2 à 3 semaines avant le départ, documentées et adressées par les TDR seront étudiées. Celles émanant directement des porteurs de projets seront retransmises aux TDR.

➤ **1. Identification du demandeur**

Date : / / 2022

Tête de réseau :

Nom de la structure porteuse de Projet :

N° de Téléphone du référent TDR :

Adresse Mail du référent TDR :

Dates du séjour :

Type de projet : Projet Individuel Projet Collectif (à ne cocher que si les contraintes à l'origine de la demande de dérogation concernent l'ensemble des participants)

Nombre de bénéficiaires concernés pour la demande :

➤ **2. Le bénéficiaire**

Nom :

Prénom :

➤ **3. Motif(s) de la dérogation. Cochez le(s) motif(s) qui préside(nt) à votre demande de dérogation :**

- Eligibilité des bénéficiaires :
 - Revenus supérieurs au plafond / impossibilité de produire un justificatif
 - Plus d'un long séjour aidé dans l'année pour un même bénéficiaire
 - Enfants de moins de 16 ans
 - Autre(s) motif(s) :

- Eligibilité des projets :
 - Durée du séjour supérieure à 21 nuitées
 - Excursion
 - La part de l'aide de l'ANCV est supérieure à 90% du coût total
 - Le coût du séjour à la journée excède 150 € pour les personnes valides
 - Le montant de l'aide est exceptionnellement élevé
 - Cumul d'aides ANCV sur un même projet
 - Autre(s) motif(s) :

➤ **4. Contexte et description du projet : en quoi la demande de dérogation est-elle motivée ? quels enjeux particuliers impactent ce projet au regard de la situation de la personne ?**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Prière de joindre impérativement les justificatifs suivants pour motiver la demande :

- Plan de financement (compris dans le dossier de demande d'aide)
- Devis du séjour
- Sollicitations de co-financements (notification PCH ou MDPH, CAF ou autres financeurs etc.).

